SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion
www.snutefifsu.org | syndicat.snu@pole-emploi.fr
43/45, rue de Javel | 75015 PARIS | Tél : 01 43 92 28 80 | Fax : 01 40 57 21 35

Le SNU S'INVITE A LA CONVENTION DES MANAGERS
Et s'entretient avec Michel SAPIN, Ministre du travail.

Malgré le refus de la direction générale de Pôle emploi de permettre au SNU d'intervenir lors de cette convention :

De : CRIBIER Jean-Yves Date d'envoi : vendredi 29 juin 2012 16:44 À : SYNDICAT SNU
Objet : RE: demande de participation à la convention du 2 juillet
Madame,
En réponse à votre mail d'hier, je vous confirme que, comme l'a indiqué le Directeur Général lors du dernier CCE, la convention nationale des managers du 2 juillet a pour objectif de présenter, à la ligne managériale de l'établissement, le plan stratégique « Pôle Emploi 2015 ».
Ce projet étant déjà bien connu des représentants du personnel notamment au travers des nombreux travaux qui ont précédés les recueils d'avis lors du CCE des 19 et 26 juin nous ne donnons pas suite à votre demande de participation aux travaux du 2 juillet.

Une délégation du SNU-FSU s'est rendue le lundi 02 juin au matin à la rencontre des 2500 cadres encadrant rassemblés au Palais des congrès ; Après la distribution d'un tract de notre commission nationale Cadres appelant à un autre modèle de management pour notre établissement, le **SNU a pu s'entretenir avec le nouveau ministre du travail** qui venait de prononcer son discours devant l'encadrement de Pôle emploi.
Si nous pouvons nous féliciter du premier pas que constitue l'annonce de 2000 CDI supplémentaires à pôle emploi, le SNU-FSU a rappelé au ministre que ces renforts restent insuffisants au regard des besoins criants des sites et services, engendrés par l'explosion des chiffres du chômage (+ 30% depuis 4 ans).
Pôle emploi se devant de lutter à tous les niveaux contre la précarité, ces embauches en CDI devront notamment passer par la titularisation des collègues ex ou actuels contrats précaires.
Pour le SNU, le plan stratégique Pôle emploi 2015 doit être profondément modifié. Directement issu de la convention tripartite, conclue dans une perspective de sortie de crise, ce plan doit intégrer la réalité d'un chômage massif.
Nous avons également attiré l'attention du ministre sur l'urgence à clarifier un dialogue social de qualité au sein de Pôle emploi et sur la nécessité de conforter le service Public de l'emploi dans toutes ses composantes.

Paris le 2 juillet 2012